



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal

Séance du 27 février 2023

## Délibération n°DCM-2023-012

**Rapporteur :** M. Jacques GUILLERMOZ

**OBJET :** Approbation du zonage assainissement de la Commune de Lons-le-Saunier

Président : Monsieur Jean-Yves RAVIER

Secrétaires de séance : Monsieur Willy BOURGEOIS et Madame Agnès CHAMBARET

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents à la délibération : 29

### **Membres présents :**

RAVIER Jean-Yves, BARTHELET Thomas,  
PERRIN Anne, GAFFIOT Thierry,  
GOUGEON Emilie, ALARY Sylvain,  
PARAISO Nicole, BOURGEOIS Willy,  
FATON Nelly, GUILLERMOZ Jacques,  
DELLON Perrine, BORCARD Claude,  
JAILLET Antoine, MAILLARD Marie-Pierre,  
BOTTAGISI Jeanne, RAMEAU Jean-

Philippe, COLIN Valentine, VISI Geoffrey,  
CHAMBIER Mathilde, VALLINO Thierry,  
THIRIET Jean-Philippe, CHANGARNIER  
Claude, BOIS Christophe, OLBINSKI  
Sophie, SOURD Grégory, MINAUD Emily,  
HUELIN Jean-Philippe, CHAMBARET  
Agnès, GRANDCLEMENT-CHAFFY Anne

### **Membres absents excusés :**

BOMELET-OMOKOMY Aurélie donne procuration à GAFFIOT Thierry, GOUX Bastien donne  
procuration à PARAISO Nicole  
CABANAS Hassiba, CLERC Catherine

**Etant constaté en outre :**

**L'arrivée de :**

**le départ de :**

Convoqué le : 21 février 2023

Affiché le : 3 mars 2023

**Le Maire certifie sous sa  
responsabilité le caractère  
exécutoire du présent acte reçu  
en Préfecture le : 01 MARS 2023**

- VU la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006, consolidée au 14 juillet 2010, dite nouvelle loi sur l'eau,
- VU l'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de l'Environnement, notamment les articles R 123-3 à R 123-18,
- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2022 proposant l'élaboration d'un plan de zonage assainissement de la Commune de Lons-le-Saunier,
- VU l'arrêté du maire en date du 18 novembre 2022 soumettant le plan de zonage assainissement à l'enquête publique,
- VU l'enquête publique qui s'est tenue du 06 au 21 décembre 2022 inclus,
- VU le rapport et les conclusions « favorable sans aucune réserve » du Commissaire Enquêteur désigné à cet effet,
- VU la recommandation du Commissaire Enquêteur de raccorder également en collectif la parcelle AN 47 située le long de la RD 1083 E1,

Considérant que cette recommandation nécessiterait la mise en place d'un branchement privé qui relève de négociation entre propriétaires privés et ne peut donc être imposée par la Commune,

Considérant qu'il n'y a pas lieu d'apporter de modifications au projet de zonage assainissement suite à l'enquête publique et aux conclusions du Commissaire Enquêteur,

Considérant que le projet de zonage assainissement de la Commune de Lons-le-Saunier tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'approuver le plan de zonage assainissement tel qu'il est présenté et annexé à la présente délibération,
- **PRÉCISE** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention légale dans un journal local,
- **PRÉCISE** que le plan de zonage assainissement définitif et approuvé est tenu à la disposition du public en Mairie de Lons-le-Saunier aux jours et heures habituels d'ouverture et à la Préfecture,
- **DIT** que la présente délibération sera rendue exécutoire dès l'accomplissement des mesures de publicités légales,
- **PRÉCISE** que le zonage assainissement sera annexé au Plan Local d'Urbanisme de la Commune.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Jean-Yves RAUJER

Pour le Maire et par délégation,  
le Directeur Général des Services

Patrick MICHE

Copie certifiée conforme à l'Original,  
Transmise le  
Trésorerie Principale  
Finances  
Direction Générale  
FIDS  
DGA (L. V)  
Assainissement

